



Monsieur Pierre Chiffelle

Conseiller d'Etat

Château cantonal

1014 Lausanne

Lausanne, le 02.12.02

cc : A qui de droit – <http://www.appel-au-peuple.org>

Il n'y a pas de Paix sans Justice - Il n'y a pas de Justice sans Vérité

Monsieur,

Lors d'une interview à la Televisione Svizzera Italiana du 20.04.02, le juge Franco Verda, condamné pour corruption passive, avait déclaré : « La verità processuale non sempre corrisponde alla verità vera ». Il faut être homme de loi pour en arriver là !

Le peuple a donné aux juges la mission d'établir les faits, c'est à dire de rechercher la Vérité. Mais les juges, de nos jours, se basent tout d'abord sur leurs codes de procédure. Ils fonctionnent comme Verda, loin de la mission que le peuple leur a donnée. Au lieu de considérer essentiellement le fond d'une affaire, ils s'appuient en priorité sur les procédures. Ils cherchent la vérité procédurale au lieu de la simple Vérité. Il faut conclure qu'ils sont aujourd'hui les moins qualifiés pour rechercher la vérité. Ils souffrent d'un handicap professionnel.

Un magistrat doit se retenir d'utiliser des termes insultants au sujet des citoyens. Par contre, un juge désignera sans hésiter un justiciable comme menteur, si cela est bien fondé. Dans ce cas, il s'agit d'un constat, et non pas d'une insulte. Un citoyen a donc ce même droit de désigner un juge comme un menteur s'il peut en apporter la preuve. Nous sommes tous égaux devant la loi.

Monsieur le Conseiller d'Etat, dans votre lettre du 26.11.02, vous nous écrivez que vous ne répondrez plus à nos courriers si ceux-ci contiennent des insultes à l'encontre des magistrats. Vous n'acceptez pas que nous traitions le « Juge » d'instruction cantonal, Jacques Antenen de menteur notoire.

Nous vous apportons la preuve qu'Antenen est en effet un menteur notoire :

➤ *Le 13.02.01, Gerhard Ulrich a déposé une plainte pénale contre le Président du Tribunal cantonal 2000, Paul-Eugène Rochat, et le 1^{er} « Juge » de la Côte, Pierre Bruttin, précisant que*

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUF RUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8

CCP 17-655794-4

Case postale 24

CH-1001 Lausanne

Mobile: 078 – 641 99 96

Tél.: 021 – 329 02 33

Fax : 021 329 02 34

Internet : [appel-au-peuple.org](http://www.appel-au-peuple.org)

« ces juges continuent d'abuser de leur pouvoir et de me priver du gros de mes affaires personnelles... ». (Copie de cette plainte ci-jointe). Dans l'annexe de cette plainte se trouvaient les copies des démarches écrites dans le but de récupérer ces affaires personnelles.

➤ *Par arrêt du 07.03.01, Antenen a refusé de suivre cette plainte avec la motivation : « considérant que Gerhard Ulrich reproche en substance aux prévenus d'avoir, s'agissant du premier, mal appliqué la loi et omis de dresser un procès-verbal, s'agissant du second fait un mauvais usage du pouvoir hiérarchique que lui prête le plaignant sur le premier magistrat nommé... ». On ne trouve aucune trace de cela dans la plainte ! Il s'agit d'un mensonge pur et simple ! (Copie de cet arrêt ci-joint).*

➤ *Le 20.09.01, « Le Matin » a publié le constat selon lequel le juge d'instruction cantonal (Antenen) est un menteur (page 3, copie ci-jointe).*

Nous avons donc apporté la preuve qu'Antenen n'est pas seulement un menteur mais un menteur notoire. Dans un Etat de droit, cette personne serait aujourd'hui en prison, ayant abusé elle-même de son autorité pour protéger des collègues fautifs. La mafia judiciaire salue ! Nous connaissons un grand nombre de jugements qui contiennent des mensonges. Exemple : l'affaire Bolle. C'est inadmissible pour le peuple : ces jugements sont à casser d'office. Nous avons publié les preuves sur notre site Internet de 3 mensonges du Tribunal fédéral. Quand les juges fédéraux mentent et cautionnent le mensonge, le mécanisme des recours est anéanti.

Nous ne renoncerons jamais à dire la vérité. Nous avons déclaré la guerre aux mensonges des juges. Nous ne pouvons que gagner cette guerre. « On peut mentir à quelqu'un tout le temps. On peut mentir à tout le monde un certain temps. Mais on ne peut mentir à tout le monde tout le temps » a déclaré Abraham Lincoln.

Nous continuerons notre lutte avec ou sans le Conseiller d'Etat Pierre Chiffelle. Notre mouvement porte la désignation APPEL AU PEUPLE, et non pas Appel aux politiciens. Evidemment, la Vérité triompherait plus vite avec votre appui ! Nous vous invitons à vous raviser.

Nous réitérons notre proposition de dialogue. Dans cette attente, nous vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos sentiments distingués

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire

2

PS : Veuillez svp nous rendre la cassette de l'émission de la TSR du 15.06.00.